

ANNEXE 2 CRITERES DE SELECTION –APPEL A CANDIDATURES

CREATION DE PLACES DE SESSAD POUR LES ENFANTS EN SITUATION HANDICAP RELEVANT D'UNE MESURE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

		Note globale
Territoire	> Respect de l'implantation géographique > Identification des besoins sur le territoire concerné > pertinence de l'organisation retenue pour couvrir le territoire de proximité concerné	5
Expérience du candidat	> Expérience du candidat dans l'accompagnement des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance > L'expérience du candidat dans la gestion d'un SESSAD > Connaissance du territoire concerné	5
Projet de service	> Cohérence et description des interventions avec le cahier des charges : - interventions conformes à celles prévues dans le cahier des charges : interventions directes visant à favoriser l'inclusion sociale, expertise auprès des structures et des professionnels de la protection de l'enfance, - prépondérance des prestations directes - individualisation de l'accompagnement - caractère transversal des approches et des interventions - interventions souples et modulaires - prise en compte des différents profils des publics accompagnés - prise en compte de l'entourage dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet > Présentation et cohérence des modalités d'entrée et de sortie dans le dispositif (réactivité du dispositif) > présentation de l'activité en file active et détermination du nombre de séances par place	15
L'équipe	> Adéquation des compétences et qualifications avec le projet global > Nombre d'ETP cohérent > Plan de formation, supervision des équipes	5
Les partenariats	> Identification et présentation des partenaires > Description des modalités et de l'état d'avancement de la formalisation des partenariats	10
Financement	> Respect et cohérence du budget prévisionnel	5
Calendrier	> Cohérence et respect du calendrier	5
	TOTAL	50